

24 février 2026

Communication aux actionnaires du compartiment « R-co 4Change Net Zero Equity Euro » de la SICAV de droit français « R-co 2 »

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment « **R-co 4Change Net Zero Equity Euro** » de la SICAV de droit français « **R-co 2** » (ci-après le « Compartiment »), dont la gestion financière, administrative et comptable est déléguée à Rothschild & Co Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-17000014, dont le siège social est 29, avenue de Messine - 75008 PARIS.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

Votre Compartiment est un fonds de partage et avait, dans ce cadre, établi un partenariat avec l'association Océan Polaire (ci-après l'« Association »).

Nous vous informons que le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de mettre fin à ce partenariat.

En conséquence, le mécanisme de don appliqué jusqu'à présent, consistant en un reversement annuel à l'Association de 0,15% de l'actif net de chacune des classes d'actions C EUR, I EUR, I2 EUR, P EUR et R EUR, déduction faite des frais de gestion perçus par la Société de gestion, prendra également fin. Votre Compartiment ne sera donc plus qualifié de fonds de partage.

Cette modification n'a aucune incidence sur vos droits en tant qu'actionnaire du Compartiment, ni sur les modalités de souscription ou de rachat du Compartiment. Elle est également sans impact fiscal pour les actionnaires, le reversement effectué par la Société de gestion ne donnant lieu à aucun avantage fiscal individuel.

A ce titre, les frais de gestion financière maximums applicables aux classes d'actions C EUR, I EUR, I2 EUR, P EUR et R EUR seront réduits de 0,05%, et s'établiront désormais comme suit :

- Action C EUR : 1,52 % TTC taux maximum (en lieu et place de 1,57%)
- Action I EUR : 0,78% TTC taux maximum (en lieu et place de 0,83%)
- Action I2 EUR : 0,95% TTC taux maximum (en lieu et place de 1,00%)
- Action P EUR : 0,97% TTC taux maximum (en lieu et place de 1,02%)
- Action R EUR : 2,33% TTC taux maximum (en lieu et place de 2,38%)

Concomitamment à ces évolutions, le Conseil d'administration de la SICAV a également décidé de mettre à jour la définition de l'univers d'investissement éligible du Compartiment, issu de la prise en compte des critères extra-financiers.

Cette évolution retranscrit la politique d'exclusion relative à l'huile de palme, appliquée à l'ensemble des investissements de Rothschild & Co Asset Management depuis juillet 2025. La prise en compte de cette exclusion a un impact très limité sur l'univers d'investissement du Compartiment.

Pour votre information, la politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management.

La documentation réglementaire du Compartiment sera mise à jour en conséquence de l'ensemble de ces évolutions.

Quand ces modifications interviendront-elles ?

Ces modifications prendront effet le **1^{er} mars 2026**.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

	Impact
Modification du profil rendement/risque	Non
Augmentation du profil rendement/risque	Non
Augmentation des frais	Non

Quel est l'impact de ces modifications sur votre fiscalité ?

Ces modifications sont sans impact sur votre fiscalité. Toutefois, nous vous invitons à vérifier votre situation personnelle auprès de votre conseiller habituel et notamment en cas d'action de votre part dans le cadre de ces modifications.

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les Documents d'Informations Clés et le prospectus du Compartiment, à jour des modifications susvisées, seront disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (<https://am.eu.rothschildandco.com>).

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés.

Nous informons les investisseurs Suisses que les Statuts, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés ainsi que les Rapports annuels et semestriels de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Représentant et Agent Payeur en Suisse :

Rothschild & Co Bank AG
Zollikerstrasse 181
8034 Zurich

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Pour plus d'informations :

Service Clients
clientserviceteam@rothschildandco.com
<https://am.eu.rothschildandco.com>

À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction et en architecture ouverte. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 38 milliards d'euros et regroupons près de 180 collaborateurs. Plus d'informations sur le site : www.am.eu.rothschildandco.com